

recrute
par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)

un Responsable de la maintenance(H/F)

Cadre d'emplois des Ingénieur
Grade : Ingénieur

pour sa direction des services techniques
Service parc routier départemental

Résidence administrative : Le Puy en Velay
Temps de travail : Temps Complet

1 DEFINITION (description des missions du poste)

Le Département de la Haute-Loire dispose d'une flotte de matériel roulant d'une valeur de plus de 36 Millions d'Euros. Le Département réalise plus de 2 M€ d'investissement annuel pour son renouvellement.

Au sein de la DIST, vous serez en charge de mettre à disposition des autres services de la collectivité le matériel roulant nécessaire à l'exercice de leurs missions en assurant :

- la gestion de la flotte et des achats pour son renouvellement.
- La maintenance de l'ensemble de ce matériel soit : 502 matériels roulants du département et 350 petits matériels. A ce parc s'ajoutent, dans le cadre d'un appui technique, les 365 matériels roulants et 350 petits matériels au SDIS.

L'ensemble des activités du service est certifié ISO9001 (2015).

Dans le cadre d'une convention de coopération, l'atelier doit évoluer vers un service unifié dont le périmètre d'activité sera élargi au SDIS.

2 DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Missions actuelles du poste et évolutions possibles :

Encadrement et direction de la filière atelier, préfiguration du service unifié puis encadrement de ce service à sa création.

Elaboration, proposition et mise en œuvre après validation du projet de service.

Proposition des politiques d'équipement et de gestion de flotte de la collectivité. Appui du SDIS sur la gestion de sa flotte.

Préparation du budget, mise en œuvre et suivi.

Encadrement du personnel de l'atelier

Evolution du service

Le département et le SDIS ont signé une convention de coopération dont un axe conduit à la mise en œuvre d'un service unifié pour la maintenance des matériels. Le titulaire du poste sera chargé de la conduite de ce projet. En concertation avec le SDIS, il participera à la réflexion et produira les éléments de cadrages (organisation, procédures, suivi d'activité du futur service).

Gestion de flotte et politique de maintenance

Il s'agit de proposer aux services partenaires une l'évolution de la flotte, son suivi, les politiques d'acquisition et de maintenance des matériels contribuant à l'efficacité des moyens de la collectivité
Proposition d'évolution et suivi de la flotte.

Les principes seront mis en œuvre par le service maintenance à travers la programmation, la réalisation et le suivi des acquisitions, l'organisation et la réalisation de la maintenance des matériels, pilotage et suivi de la sous-traitance, suivi des délais et de la fiabilité des interventions

Cela comprend : la préparation des DCE pour les acquisitions du matériel, la gestion informatique de la flotte, l'étude Analytique des coûts de mise à disposition des matériels et leur optimisation, l'animation des groupes de travail matériels.

Budget

Elaboration et proposition du budget.

Suivi de la consommation du budget dédié à l'acquisition et à l'entretien de la flotte

Gestion de l'atelier

Planification et organisation de l'activité des ateliers

Gestion du personnel : suivi des compétences et habilitations, formation, plan de charge

3 FORMATIONS

• Formations éventuelles à prévoir pour occuper le poste

- ✓ Formation adaptée en fonction de l'expérience antérieure
- ✓ Habilitations diverses
- ✓ Connaissance des missions et du fonctionnement des services du Département

4 COMPETENCES ET RESSOURCES

Compétences stratégiques:

Être capable de :

- Proposer une politique cohérente d'équipement matériel
- Mettre en œuvre les évolutions de l'organisation
- Analyser les coûts de revient de la flotte à partir des logiciels en place (Analyses, Atal, ...)
- Etablir et suivre le plan de formation des agents pour suivre les évolutions des matériels
- Rendre régulièrement compte

Principales ressources individuelles requises :

- Capacité de management
- Bonnes connaissances des procédures administratives, des consultations et de la rédaction d'un DCE
- Capacité de dialogue : Etre à l'écoute des services partenaires et « clients »
- Disposer de connaissances techniques en mécanique
- Connaissance en démarche qualité

5 MOYENS MIS A DISPOSITION (matériels, outils, ressources, données de cadrage ... mis à disposition de l'agent pour effectuer sa mission)

6 ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- **Positionnement hiérarchique**

- ✓ Nom de la personne responsable : Chef de Parc puis Directeur des Services Techniques
- ✓ Nombre de personnes encadrées : 23 puis 28

- **Relations fonctionnelles**

- ✓ Ensemble des services et directions du Département
- ✓ SDIS

7 RESPONSABILITE DU POSTE

8 AUTONOMIE

9 SPECIFICITES DU POSTE

- **Organisation du temps de travail**

Horaires variables – Astreinte – Forfait cadre

- **Territoire d'exercice**

Département

- **Autres**

Véhicule de service

***Adresser lettre de candidature + CV avec arrêté de dernière situation administrative
avant le 31 mai 2019***

Département de la Haute-Loire - Service mobilité – compétences – vie au travail
1, place Monseigneur de Galard – CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex
Tél : 04.71.07.41.29 - Mail : srh@hauteloire.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Monsieur Joël ROBERT – Directeur des Services Techniques – Tél. 04.71.07.42.32
Mail : joel.robert@hauteloire.fr ou
Monsieur Christian REVON – Chef du Service Parc Routier Départemental – Tél 04.71.57.71.10
Mail – christian.revon@hauteloire.fr